



PRÉFACE

L'AUTEUR de cet humble manuel s'est efforcé de raconter les principaux événements de l'histoire du Canada, sous une forme nouvelle, propre à attirer l'attention des jeunes élèves et à intéresser ceux qui sont plus avancés dans leurs études.

Les traités d'Histoire du Canada les plus récents et les plus recommandables ont été étudiés dans le but de rendre ce petit livre complet en son genre. L'auteur a souvent puisé dans ces ouvrages, et il se fait ici un devoir d'en rendre hommage à qui de droit.

Fénelon conseille à l'historien « de laisser tomber les menus faits qui n'apprennent au lecteur que des noms et des dates stériles ».

L'auteur a suivi ce conseil ; mais il a mis en relief, dans des tables chronologiques spéciales, la date des faits les plus importants et les noms des principaux hommes d'État qui ont eu charge de l'administration de notre pays.

Que le lecteur ne soit pas étonné de trouver dans ce livre un sommaire historique de Terre-Neuve. Si cette île ne fait pas encore partie du Dominion, il n'en est pas moins vrai que c'est une possession anglaise qui nous avoisine, avec laquelle nous avons eu, au début de la colonie, des affinités et des relations nombreuses, et dont l'entrée dans la Confédération canadienne est probable, au cours des temps.

Dans la dernière période de ce recueil, l'auteur fournit, à titre de matière importante d'histoire, divers renseignements sur les ressources du Canada et il indique les grandes lignes du système politique établi par l'Acte constitutionnel de 1867. Il mentionne ensuite les principaux événements que l'histoire a notés depuis la Confédération jusqu'à nos jours. Toutefois, comme ces faits récents sont liés pour la plupart à la politique des partis, il n'en examine les causes et les effets que d'une manière superficielle et avec toute l'impartialité possible. D'ailleurs, la prudence et la sagesse exigent qu'un professeur d'histoire traite les questions politiques sans esprit de parti, et qu'il maintienne son enseignement dans une zone supérieure à tous les conflits qui divisent le pays. « Nos maisons d'éducation chrétienne, disait un jour le P. de Ravignan à Napoléon III, prêchent aux élèves l'esprit chrétien et veulent le faire dominer partout, c'est leur mission ; mais elles désirent reconnaître les droits des parents pour ce qui regarde les questions purement politiques ». Dans tous les pays du monde, les professeurs ont les mêmes obligations et sont assujettis à ces mêmes lois de l'honneur, de la loyauté et de la justice.

L'auteur désire ajouter que c'est à la demande réitérée d'un supérieur